

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 17 décembre 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 11 décembre 2018 s'est réuni le lundi 17 décembre 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, JACQUET Josette, GALDIN Nicole , BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn, MAURIN Patrick, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, HOSPITAL Michel, BRETAGNE Karine, CILLIERES Charles, DE LAMARLIERE Sylvie, MARCHAND Jean-Pierre

Pouvoirs : de DE LAMARLIERE Sylvie à GALDIN Nicole, de MARCHAND Jean-Pierre à BALLEREAU Catherine, de HOSPITAL Michel à LABARDIN Philippe, de BRETAGNE Karine à MAHIEU Anne, de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël

I.42

**Lancement d'une enquête publique - Classement dans le domaine public et
déclassement dans le domaine privé de diverses parcelles**

Monsieur LABARDIN informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique va avoir lieu en vue du classement dans le domaine public et du déclassement dans le domaine privé de diverses parcelles.

Il s'agit :

I - DECLASSEMENT DANS LE DOMAINE PRIVE

Cette procédure est organisée lorsque des parcelles appartenant au domaine public (de fait ou par l'usage) de la commune sont destinées à être vendues.

Les documents d'arpentage en cours d'élaboration seront joints au dossier d'enquête publique.

- transfert de la parcelle cadastrée section HH n° 271 partie sise rue Clavetière, dont la superficie sera déterminée par un document d'arpentage dans le domaine privé (cf. annexe n° 1)
- transfert de la parcelle cadastrée section ES n° DP sise Rue de la Libération, dont la superficie sera déterminée par un document d'arpentage dans le domaine privé (cf. annexe n° 2)

- transfert de la parcelle cadastrée section ER n° DP sise Place du XIV Juillet, dont la superficie sera déterminée par un document d'arpentage dans le domaine privé (cf. annexe n° 3)
- transfert de la parcelle cadastrée section ES n° 225 sise 77 Rue de la Libération, d'une superficie de 1 148 m² dans le domaine privé (cf. annexe n° 4)

II - CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC

Cette procédure est organisée pour classer dans le domaine public des parcelles de voirie, parking, etc référencées au cadastre.

- transfert de la parcelle cadastrée section EK n° 150, sise rue Hélène Boucher, d'une superficie de 3025 m² dans le domaine public (cf. annexe n° 5)
- transfert de la parcelle cadastrée section EK n° 148, sise rue Hélène Boucher, d'une superficie de 666 m² dans le domaine public (cf. annexe n° 6)
- transfert de la parcelle cadastrée section IN n° 144, sise 135 Avenue Jean Jaurès, d'une superficie de 80 m² dans le domaine public (cf. annexe n° 7)
- transfert de la parcelle cadastrée section EN n° 346, sise rue de l'Automne, d'une superficie de 674 m² dans le domaine public (cf. annexe n° 8)
- transfert de la parcelle cadastrée section EN n° 377, sise rue de l'Automne, d'une superficie de 3733 m² dans le domaine public (cf. annexe n° 9)
- transfert de la parcelle cadastrée section EI n° 151, sise Avenue Hubert Ruffe, d'une superficie de 1039 m² dans le domaine public (cf. annexe n° 10)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Prend acte** de l'organisation d'une enquête publique relative au déclassement dans le domaine privé et au classement dans le domaine public de diverses parcelles, répertoriées dans le dossier annexé
- Indique** que les modalités de l'enquête publique (date, commissaire enquêteur, etc..) seront définies par un arrêté de Monsieur le Maire,
- Autorise** M. le MAIRE ou son 1^{er} Adjoint à signer tous documents à cet effet

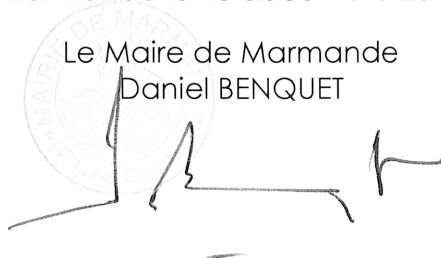
Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 18 décembre 2018

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le *21.12.2018*
et de sa transmission au contrôle de légalité le *21.12.2018.*

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

